



## ÉCONOMIES LOCALES

### À RETENIR

**L'hyper-industrie a permis d'amortir le déclin de l'industrie traditionnelle** et même parfois de le compenser.

**Le poids des secteurs d'activité hyper-industriels dépassent aujourd'hui largement celui de l'industrie traditionnelle** et demeure en augmentation.

**La dynamique hyper-industrielle s'observe à peu près partout**, ne délaissant pas les bastions productifs du nord et de l'est de la France.

**L'hyper-industrialisation n'est pas un phénomène réservé aux grandes intercommunalités** même si ses emplois demeurent spatialement beaucoup plus concentrés que ceux de l'industrie traditionnelle.

**Les communautés de 20 000 à 50 000 habitants concentrent la plus forte proportion d'emplois industriels.**

**La taille des territoires ne constitue en rien un déterminant de leur dynamique industrielle.**

**Certains territoires ruraux ont fait preuve d'un dynamisme industriel exceptionnel durant la « Grande récession »** tandis que la plupart des métropoles a subi de lourdes pertes.

## Panorama de la France « hyper-industrielle » : promouvoir un nouveau regard sur l'industrie française

**Avant d'analyser les transferts d'établissements entre intercommunalités et les dépendances des établissements à l'égard de sièges sociaux extérieurs au territoire, future note n° 8, cette septième livraison de la série propose un nouveau regard sur les dynamiques industrielles à l'échelle des intercommunalités françaises alors que le programme Territoires d'industrie monte en puissance et mobilise 500 d'entre elles.**

Cette note propose un changement des outils d'analyse, pour tenir compte, comme nous y invite l'économiste Pierre Veltz, du phénomène d'hybridation entre industrie et services.

Les profondes mutations connues par l'industrie ces dernières années rendent assez caduques certaines méthodes d'analyse, notamment l'évaluation de son poids et ses dynamiques via le seul indicateur des effectifs employés dans l'industrie manufacturière. L'évolution des *process* industriels (automatisation, externalisation...), la culture de plus en plus « servicielle » de l'industrie, son inscription croissante dans des chaînes de valeur qui combinent de nombreuses fonctionnalités (matériaux, recherche, design, transformation, commercialisation...) remettent profondément en cause l'approche traditionnelle.

Tandis que l'industrie devient de plus en plus servicielle, les services s'industrialisent également très fortement de leur côté. Aujourd'hui en France, 83 % des entreprises industrielles vendent des services et même 26 % d'entre elles ne vendent que du service<sup>1</sup>... Compte tenu de ces tendances, Pierre Veltz conteste l'idée d'émergence d'une société « post-industrielle », c'est-à-dire d'une économie dans laquelle l'industrie n'aurait plus qu'un très faible rôle à jouer. Il insiste au contraire sur la nécessité de mieux appréhender, via cette notion d'« hyper-industrie », cette hybridation de plus en plus forte entre industrie et services. Dans cette perspective, et partant d'une analyse classique de l'état et du dynamisme de l'industrie au sein des intercommunalités, il est utile de cerner les contours de cette « hyper-industrie », de mesurer son poids dans nos territoires, et son dynamisme sur longue période afin de contribuer à la promotion d'un nouveau regard sur la question industrielle en France. +

<sup>1</sup> M. Crozet et E. Millet, « Vers une industrie moins... industrielle », La Lettre du CEPII, n° 341, février 2014.

## Le poids et le dynamisme de l'industrie dans les territoires : une approche traditionnelle

L'industrie au sens traditionnel concentrait plus de 3,1 millions d'emplois salariés en 2008, soit 17,4 % de l'emploi salarié privé total. En 2016, le secteur n'en comptabilisait plus que 2,7 millions, soit plus que 15 % de l'emploi salarié. Avec la « Grande récession », c'est plus de 423 000 de ses emplois qui ont disparu, soit une baisse de l'ordre de - 13,6 % tandis que l'emploi total progressait légèrement (+ 0,2 %).

Le poids de l'industrie varie très fortement selon les strates démographiques d'intercommunalités. Encore très élevé dans les communautés de moins de 100 000 habitants (plus de 20 % de l'emploi), il chute brutalement pour celles comprises entre 100 000 et 200 000 habitants et s'effondre pour les métropoles de plus de 500 000 habitants. Présentées en termes relatifs, ces données obèrent une partie de la réalité. Bien que peu spécialisées dans l'industrie, les plus grandes intercommunalités pèsent au demeurant, en valeur absolue, 18,9 % de l'emploi industriel français pour celles de 200 000 à 500 000 habitants et 16,6 % pour celles de plus de 500 000 habitants. C'est sensiblement moins que les communautés de 20 000 à 50 000 habitants qui concentrent à elles seules 24 % du secteur industriel français. Mais cela reste un volume d'emplois industriels supérieur à celui des communautés de moins de 20 000 habitants qui sont certes spécialisées dans ce secteur, mais ne regroupent que 9 % de ses emplois. →

LE POIDS DE L'INDUSTRIE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS EN 2008 ET 2016 (EN % DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ)

Strate d'intercommunalité	2008		2016	
	Nombre d'emplois	En % du total	Nombre d'emplois	En % du total
Moins de 20 000 habitants	289 485	28,8 %	241 873	25,5 %
De 20 000 à 50 000 habitants	738 576	28,5 %	645 540	25,3 %
De 50 000 à 100 000 habitants	553 129	22,9 %	476 825	20,1 %
De 100 000 à 200 000 habitants	429 374	18,3 %	366 978	15,9 %
De 200 000 à 500 000 habitants	599 895	15,3 %	508 349	13,1 %
Plus de 500 000 habitants	498 651	9,0 %	445 783	7,7 %
<b>Ensemble</b>	<b>3 109 110</b>	<b>17,4 %</b>	<b>2 685 348</b>	<b>15,0 %</b>

Source : Calculs OPC d'après Urssaf

LE POIDS DES DIFFÉRENTES STRATES DÉMOGRAPHIQUES D'INTERCOMMUNALITÉS DANS L'EMPLOI MANUFACTURIER FRANÇAIS ENTRE 2008 ET 2016

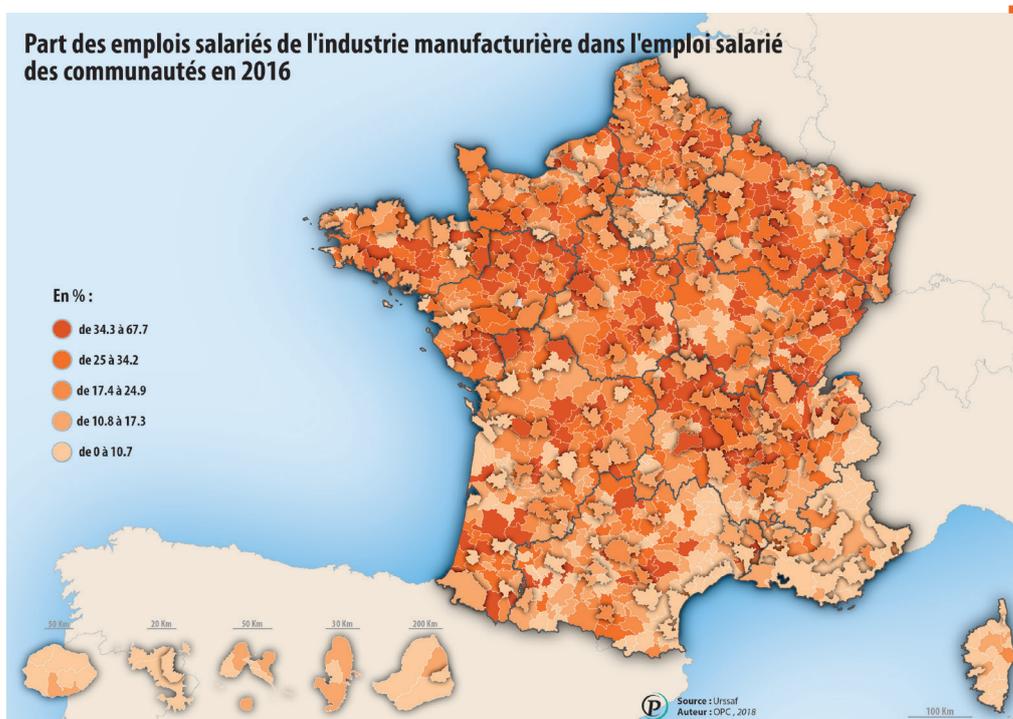
Strate d'intercommunalité	2008	2016
Moins de 20 000 habitants	9,3 %	9,0 %
De 20 000 à 50 000 habitants	23,8 %	24,0 %
De 50 000 à 100 000 habitants	17,8 %	17,8 %
De 100 000 à 200 000 habitants	13,8 %	13,7 %
De 200 000 à 500 000 habitants	19,3 %	18,9 %
Plus de 500 000 habitants	16,0 %	16,6 %

Source : Calculs OPC d'après Urssaf

↳ Bien que peu spécialisées dans l'industrie, les plus grandes intercommunalités pèsent au demeurant, en valeur absolue, 18,9 % de l'emploi industriel français pour celles de 200 000 à 500 000 habitants et 16,6 % pour celles de plus de 500 000 habitants. ↳

La cartographie du poids des emplois salariés de l'industrie révèle une géographie qui nous est sans doute un peu moins familière que par le passé. Les territoires du nord et de l'est de la France, laminés par la désindustrialisation, n'apparaissent plus comme les hauts lieux de l'industrie française. Le poids relatif de ces emplois y apparaît de plus en plus faible, sauf exceptions. Et si les territoires franc-comtois, ainsi que ceux du quart nord-est de la région Auvergne Rhône-Alpes, résistent, les franges franciliennes semblent elles aussi perdre de leur spécialisation industrielle. *A contrario*, l'Ouest français affirme sa position dans le paysage industriel notamment en Mayenne, dans la Sarthe, en Vendée ainsi que dans les Landes. De leur côté, l'Île-de-France, le pourtour méditerranéen et le sud du massif alpin affichent toujours une faible orientation industrielle.

La « Grande récession » a été particulièrement douloureuse pour l'industrie. Toutes les strates d'intercommunalités ont été massivement impactées par les deux chocs qui se sont succédés entre 2008 et 2016. Les plus intensément impactées demeurent les intercommunalités de moins de 20 000 habitants (-16,4 %) et les moins affectées ont été les métropoles de plus de 500 000 habitants (-10,6 %). Aucune corrélation stricte n'apparaît au demeurant entre taille des intercommunalités et intensité des baisses d'emplois enregistrées dans le secteur industriel. Les intercommunalités de 100 000 à 500 000 habitants ont effectivement été bien plus intensément touchées que celles de 20 000 à 100 000 habitants<sup>2</sup>. Là encore, on peut observer que le poids démographique des territoires ne constitue pas un facteur explicatif de leur dynamique industrielle<sup>3</sup>. →



#### ÉVOLUTION DES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS ENTRE 2008 ET 2016

Strate d'intercommunalité	2008-2016	2008-2016 (en %)
Moins de 20 000 habitants	-47 612	-16,4 %
De 20 000 à 50 000 habitants	-93 036	-12,6 %
De 50 000 à 100 000 habitants	-76 304	-13,8 %
De 100 000 à 200 000 habitants	-62 396	-14,5 %
De 200 000 à 500 000 habitants	-91 546	-15,3 %
Plus de 500 000 habitants	-52 868	-10,6 %
<b>Ensemble</b>	<b>-423 762</b>	<b>-13,6 %</b>

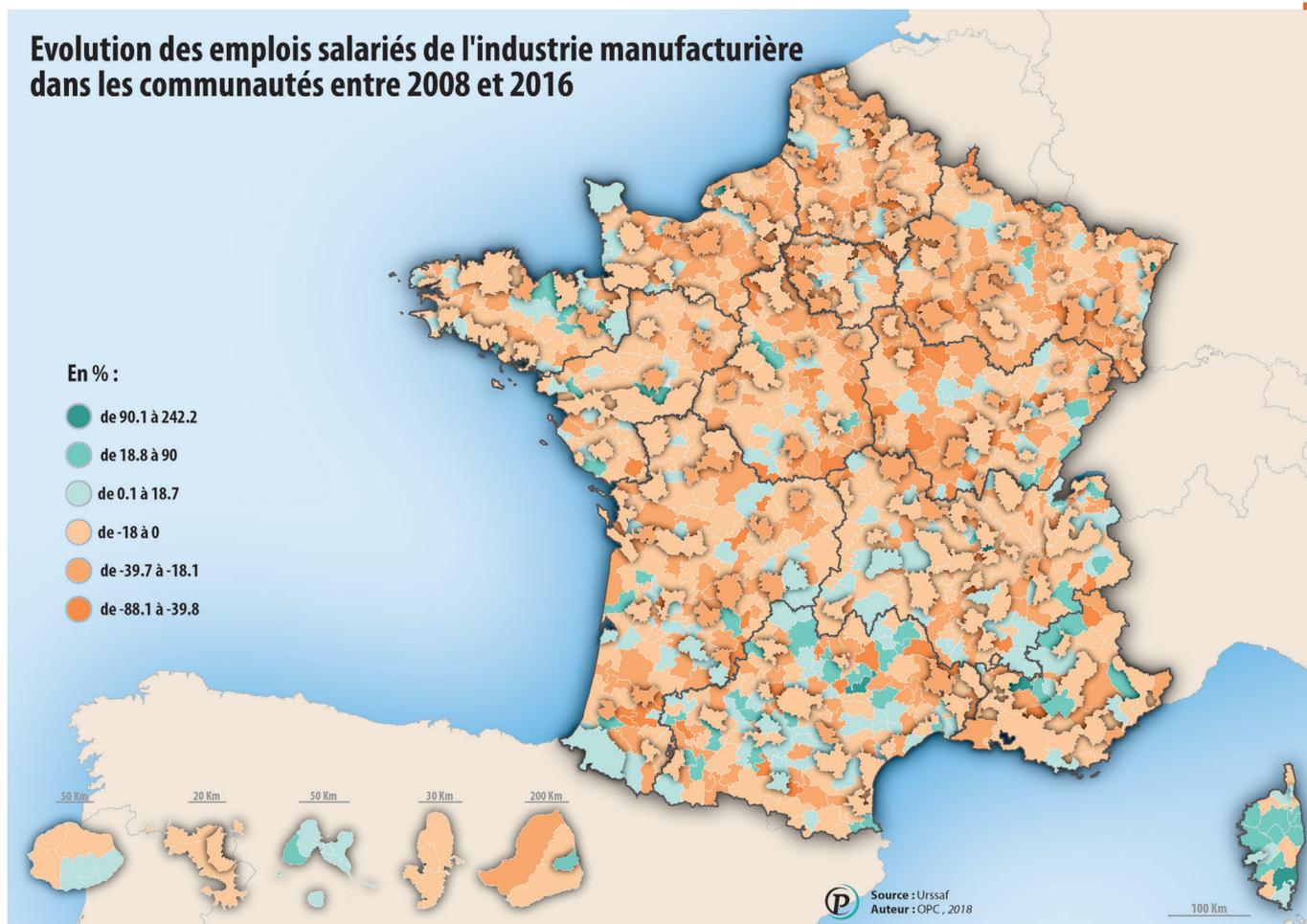
Source : Calculs OPC d'après Urssaf

**Aucune corrélation stricte n'apparaît entre taille des intercommunalités et intensité des baisses d'emplois enregistrées dans le secteur industriel.**

<sup>2</sup> Une analyse de corrélation confirme qu'il n'y a effectivement aucune relation entre la taille des intercommunalités (appréhendée tant à l'aune de nombre d'emplois industriels que du nombre d'habitants) et la dynamique des emplois industriels sur cette période.

<sup>3</sup> V. P. Frocrain, N. Levratto et D. Carré, *L'étonnante disparité des territoires industriels*, comprendre la performance et le déclin, La fabrique de l'Industrie, nov. 2019.

## Evolution des emplois salariés de l'industrie manufacturière dans les communautés entre 2008 et 2016



Dans le prolongement, on relèvera que la désindustrialisation n'est pas une fatalité pour les territoires ruraux. Parmi les 30 intercommunalités ayant enregistré les progressions les plus rapides de leurs effectifs salariés industriels, on retrouve 28 communautés de communes, dont 13 ont créé plus de 100 emplois industriels sur la période étudiée et 6 plus de 200 emplois (on retrouve parmi celles-ci les communautés de communes des Vallons du Lyonnais dans le Rhône et du Grand Figeac dans le Lot qui ont respectivement créé près de 750 emplois pour la première et plus de 1100 pour la seconde). Le dynamisme industriel remarquable de certains bassins ruraux n'est pas seulement relatif ou imputable à un simple effet de rattrapage.

*A contrario*, parmi les 22 métropoles « institutionnelles », seules celles de Toulouse et de Toulon ont été épargnées par la crise (créant respectivement plus de 7 000 et 500 emplois salariés industriels). À l'opposé, le tissu industriel des métropoles du Grand Paris (-32 440 emplois ; -15,4 %) ou de Lyon (-10 349 emplois ; -14,1 %) a subi des pertes extrêmement lourdes. D'autres, comme celles de Rennes (-5 500 emplois ; -26 %), Metz (-1 500 emplois ; -24,9 %), Orléans (-3 780 emplois) ou Dijon (-3 250 emplois ; -23,4 %) ont enregistré sur la période des pertes certes un peu moins significatives en valeur absolue mais très intenses en valeur relative.

Très peu de territoires ont vu leur industrie résister à la « Grande récession ». Seules 251 intercommunalités ont enregistré une progression (ou *a minima* une stagnation) de leurs emplois salariés industriels entre 2008 et 2016, soit seulement un quart d'entre elles. Ces dernières se localisent de manière relativement éparse sur le territoire national même si elles apparaissent beaucoup plus fréquemment dans la partie méridionale du

pays (globalement en-deçà d'un axe Bordeaux-Genève), notamment en Occitanie et dans l'intérieur de la région Sud (sur la partie ouest des départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence et nord du département du Vaucluse). À l'inverse, en région Grand Est et dans les Hauts-de-France, seules respectivement 14 (sur 149) et 3 (sur 91) intercommunalités ont enregistré une dynamique positive...+

Très peu de territoires ont vu leur industrie résister à la « Grande récession ». Seules 251 intercommunalités ont enregistré une progression.

## L'hyper-industrie : un autre regard sur l'industrie française

Les secteurs « hyper-industriels » tels que les définit Pierre Veltz concentraient plus de cinq millions d'emplois salariés privés en 2016 en France, soit 28,3 % de l'emploi salarié privé total (15 % pour les secteurs industriels classiques) contre 4,7 millions en 2008, soit une progression de presque 350 000 unités dans un contexte macro-économique pourtant largement défavorable. Le poids de l'emploi « hyper-industriel » a ainsi sensiblement progressé durant la période. Ce qui contraste sensiblement avec l'industrie dans son acception traditionnelle.

À l'inverse de ce que l'on observe pour l'industrie, la poids de l'hyper-industrie croît au fur et à mesure que l'on s'élève dans les strates d'intercommunalités. Alors qu'ils ne représentent que 15,8 % de l'emploi dans les communautés de moins de 20 000 habitants, les secteurs hyper-industriels concentrent 36,3 % de l'emploi dans les métropoles de plus de 500 000 habitants, soit plus du double...

Il n'existe pas de relation stricte entre la taille des intercommunalités et le poids de leur secteur hyper-industriel<sup>4</sup>. Celui-ci n'est pas une simple « affaire » de métropoles. Par exemple, parmi les 20 intercommunalités qui affichent le plus haut ratio d'emplois hyper-industriels, figurent 17 communautés de communes, dont 7 ont moins de

LE POIDS DE L'HYPER-INDUSTRIE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS EN 2008 ET 2016 (EN % DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ)

Strate d'intercommunalité	2008		2016	
	Nombre d'emplois	En % du total	Nombre d'emplois	En % du total
Moins de 20 000 habitants	151 639	15,1 %	150 394	15,8 %
De 20 000 à 50 000 habitants	481 590	18,6 %	518 989	20,4 %
De 50 000 à 100 000 habitants	509 249	21,1 %	548 658	23,1 %
De 100 000 à 200 000 habitants	546 725	23,2 %	582 067	25,2 %
De 200 000 à 500 000 habitants	1 106 482	28,3 %	1 155 616	29,7 %
Plus de 500 000 habitants	1 919 879	34,6 %	2 102 609	36,3 %
<b>Ensemble</b>	<b>4 715 564</b>	<b>26,4 %</b>	<b>5 058 333</b>	<b>28,3 %</b>

Source : Calculs OPC d'après Urssaf

20 000 habitants (les CC de l'Estuaire - Canton de Saint Ciers Sur Gironde et du Val d'Eyre en Nouvelle Aquitaine, la CC Tille et Venelle en Bourgogne-Franche-Comté, la CC Pays Fort Sancerrois Val-de-Loire en région Centre-Val de

Loire, les CC Perthois-Bocage et Der et du Nogentais en Grand Est et la CC des Deux rives en Occitanie). Pour autant, la concentration géographique des emplois hyper-industriels apparaît nettement. En valeur absolue,

les métropoles de plus de 500 000 habitants concentrent à elles seules plus de 40 % des effectifs hyper-industriels français contre seulement 3 % pour les communautés de moins de 20 000 habitants. →

LE POIDS DES DIFFÉRENTES STRATES D'INTERCOMMUNALITÉS DANS L'EMPLOI HYPER-INDUSTRIEL FRANÇAIS EN 2008 ET 2016

Strate d'intercommunalité	2008	2016
Moins de 20 000 habitants	3,2 %	3,0 %
De 20 000 à 50 000 habitants	10,2 %	10,3 %
De 50 000 à 100 000 habitants	10,8 %	10,8 %
De 100 000 à 200 000 habitants	11,6 %	11,5 %
De 200 000 à 500 000 habitants	23,5 %	22,8 %
Plus de 500 000 habitants	40,7 %	41,6 %

Source : Calculs OPC d'après Urssaf

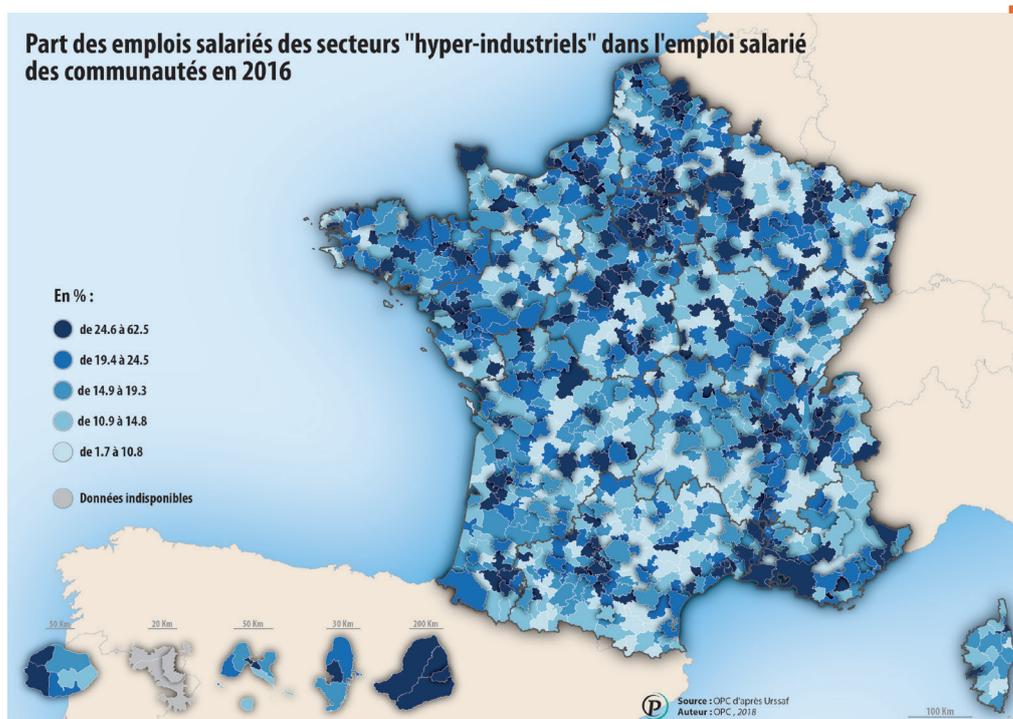
Parmi les 20 intercommunalités qui affichent le plus haut ratio d'emplois hyper-industriels, figurent 17 communautés de communes, dont 7 ont moins de 20 000 habitants

<sup>4</sup> Ce que confirme une analyse de corrélation entre la taille des territoires et la part des emplois hyper-industriels.

La cartographie du poids des secteurs hyper-industriels se distingue assez nettement de celle portant sur le poids de l'industrie classique<sup>5</sup>, révélant une géographie de l'industrie singulière. Ressortent quelques pôles hyper-industriels de taille significative structurés autour de métropoles (Rennes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Lille...), le long de l'axe rhodanien « étendu » (de Marseille prolongé jusqu'à Dijon), du sillon alpin (qui s'étire de Grenoble à Genève) et du sillon lorrain (étendu de Nancy jusqu'au Luxembourg), en Île-de-France mais aussi dans l'Oise, autour de l'agglomération de Pau et du pôle de Lacq ou le long de la Loire entre Blois et Chambord... Les terres d'industrie traditionnelles que sont la région Grand Est, la Franche-Comté ou dans une moindre mesure l'Orne, la Sarthe et la Mayenne présentent en revanche une très faible orientation hyper-industrielle tandis que le pourtour méditerranéen apparaît beaucoup plus hyper-industriel qu'il n'est industriel.

La « Grande récession » a été beaucoup moins douloureuse pour les secteurs d'activité hyper-industriels que pour les secteurs industriels traditionnels. Avec presque 350 000 emplois salariés supplémentaires entre 2008 et 2016, l'hyper-industrie a cru à un rythme fulgurant dans un contexte macro-économique pourtant largement défavorable.

Son dynamisme a permis de compenser à hauteur de 80 % les pertes enregistrées par le secteur industriel sur la même période. La strate des intercommunalités de moins de 20 000 habitants a été la seule à enregistrer une réduction de ses effectifs hyper-industriels durant cette période tandis que les métropoles de plus de 500 000 habitants enregistraient la croissance la plus rapide. Pour autant, on constatera, là encore, que la croissance de l'emploi hyper-industriel n'augmente pas de manière linéaire avec les strates de communautés.



#### ÉVOLUTION DES EMPLOIS SALARIÉS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ HYPER-INDUSTRIELS DANS LES INTERCOMMUNALITÉS ENTRE 2008 ET 2016

Strate d'intercommunalité	2008-2016	2008-2016 (en %)
Moins de 20 000 habitants	-1245	-0,8 %
De 20 000 à 50 000 habitants	37 399	7,8 %
De 50 000 à 100 000 habitants	39 409	7,7 %
De 100 000 à 200 000 habitants	35 342	6,5 %
De 200 000 à 500 000 habitants	49 134	4,4 %
Plus de 500 000 habitants	182 730	9,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>342 769</b>	<b>7,3 %</b>

Source : Calculs OPC d'après Urssaf

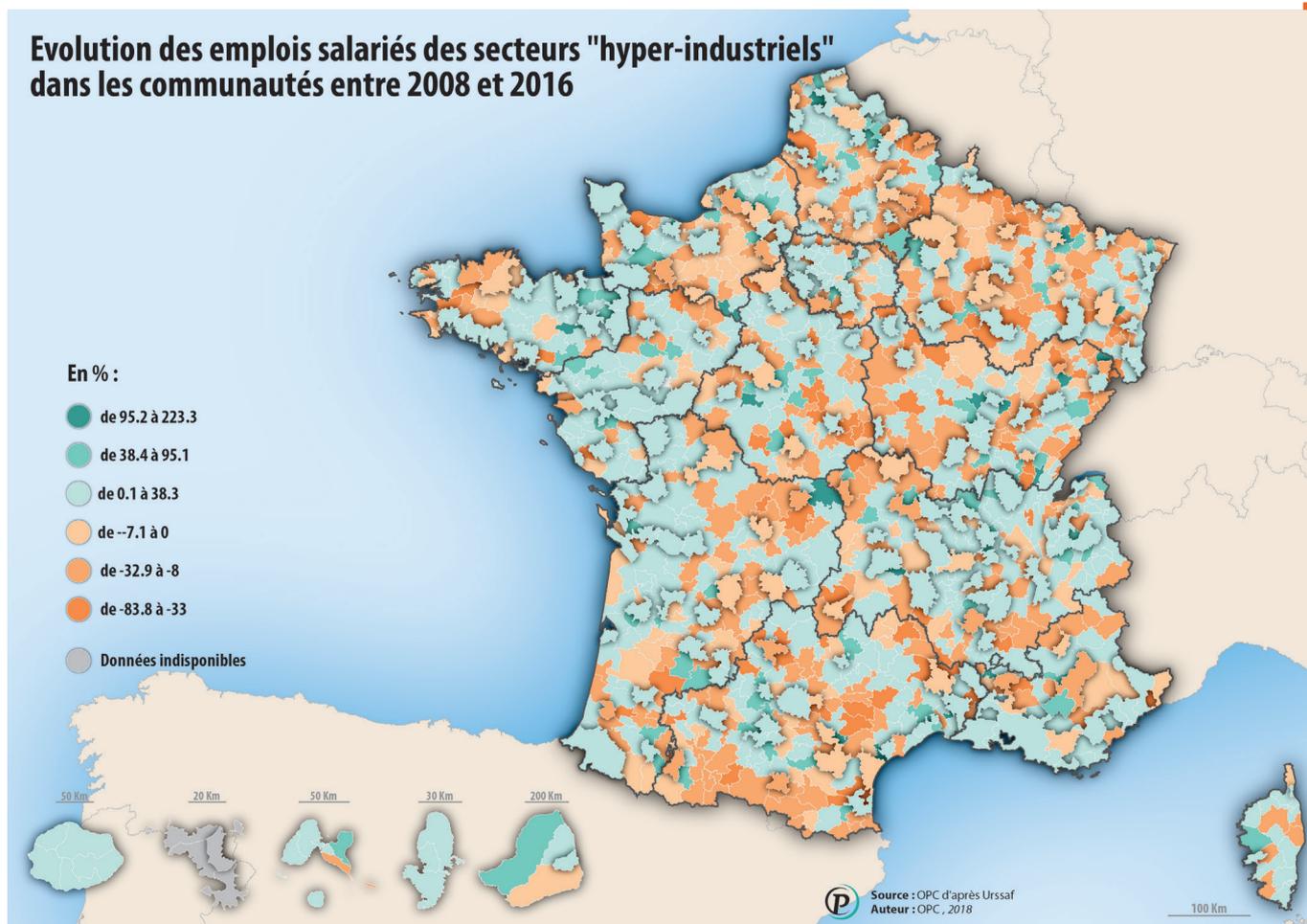
Effectivement, la strate des intercommunalités de 200 000 à 500 000 habitants est celle qui a enregistré le plus faible dynamisme (hormis celle de moins de 20 000 habitants). En volume, ce sont certes les métropoles et grandes agglomérations qui arrivent en tête du palmarès des créations d'emplois hyper-industriels, mais nombre de communautés plus modestes ont fait preuve d'un dynamisme exceptionnel et généré d'importants volumes d'emplois. Les communautés de Jalle-Eau-Bourde (+ 3 724 emplois créés, soit 95,2 % de croissance), du Frontonnais (+ 1 450 emplois créés, soit

67,7 % de croissance), du pays de Redon (+ 1 214 emplois créés, soit 74,3 % de croissance) ou encore celle du Grand Chambord (+ 1 059 emplois créés, soit 70,4 % de croissance), et bien d'autres encore, ont cumulé une croissance remarquable avec d'importants volumes de créations d'emplois. →

**Avec presque 350 000 emplois salariés supplémentaires entre 2008 et 2016, l'hyper-industrie a cru à un rythme fulgurant dans un contexte macro-économique pourtant largement défavorable.**

<sup>5</sup> Ce que confirme une analyse de corrélation entre la part des emplois industriels au sens classique et hyper-industriels.

## Evolution des emplois salariés des secteurs "hyper-industriels" dans les communautés entre 2008 et 2016



Les cartes de la dynamique de l'emploi hyper-industriel et de l'industrie traditionnelle se distinguent plus encore que celles portant sur leur poids respectif. La carte de la dynamique hyper-industrielle durant la période 2008-2016 révèle une information de première importance : l'hyper-industrie a résisté et progressé dans un nombre beaucoup plus important d'intercommunalités que l'industrie traditionnelle.

Elle nous propose une vision beaucoup moins fataliste de l'industrie française en nous apportant la preuve que cette dernière, loin d'être dévitalisée, s'est plutôt recomposée

en marge du cœur manufacturier. Elle dispose au demeurant d'un avenir réel, à peu près partout sur le territoire national. C'est le second enseignement majeur que l'on peut retirer de cette carte : alors que les littoraux, certaines métropoles, l'ex-région Rhône Alpes ou l'Île-de-France profitent d'un dynamisme relativement partagé, même des « bastions » industriels historiques comme les Hauts de France ou la région Grand Est présentent des formes de rebond intéressantes, suggérant que le déploiement de l'hyper-industrie se réalise sur l'ensemble du territoire national. +

**L'industrie française loin d'être dévitalisée, s'est plutôt recomposée en marge du cœur manufacturier. Elle dispose au demeurant d'un avenir réel, à peu près partout sur le territoire national.**

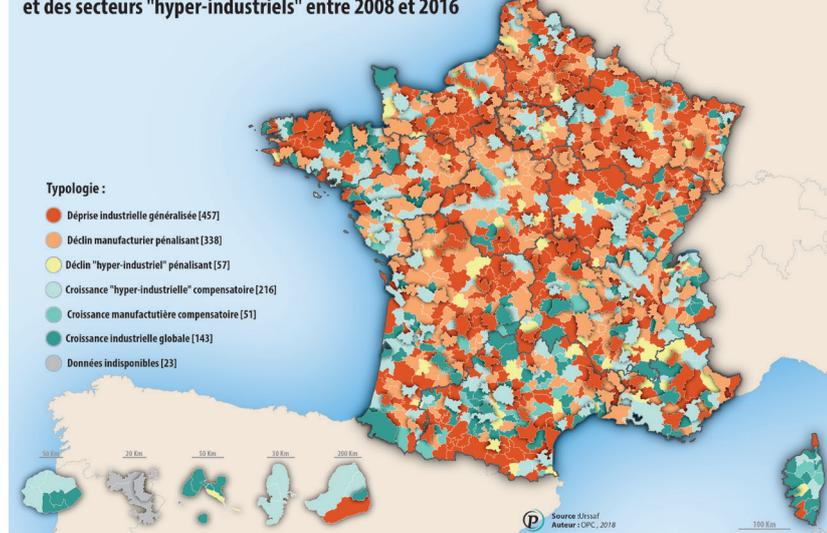
## CONCLUSION

**Alors que le modèle industriel allemand était – avant la crise covid-19 - sérieusement réinterrogé, en raison notamment d'une inflation de ses coûts de production, d'un rétrécissement de ses débouchés extérieurs lié au ralentissement du commerce mondial et d'une tendance générale à la relocalisation de la production à proximité des marchés de consommation, une approche renouvelée, plus large et moins segmentée, de la dynamique industrielle française avait de quoi rendre optimiste.**

Porter un nouveau regard sur cette dynamique industrielle en « mode augmenté » permet d'observer que celle-ci pèse en réalité d'un poids bien plus significatif dans l'économie française et nos territoires que ce qu'en laissent apparaître les effectifs des seules activités manufacturières et extractives.

En second lieu, en changeant de lunettes, notre trajectoire industrielle des dernières années n'apparaît plus aussi « piteuse » qu'on a coutume de le croire, la vitalité des secteurs « hyper-industriels » ayant permis d'amortir sensiblement l'effondrement des secteurs manufacturiers lors de la « Grande récession ». Cette vitalité a même permis de le compenser totalement dans certains territoires (cf. carte ci-dessous). Enfin, si cette dynamique « hyper-industrielle » se propage en direction de nouveaux territoires, traditionnellement peu industrialisés, les bassins productifs plus traditionnels ont leur carte à jouer. Une nouvelle stratégie industrielle française s'efforçant de regagner des parts de marché dans les industries manufacturières traditionnelles serait sans doute vouée à l'échec. Prendre en revanche les devants dans la nouvelle industrie 4.0 en émergence et cette nouvelle économie « hyper-industrielle », faite à la fois d'activités de service et de fabrication très intégrées, n'est pas hors de portée. Les atouts ne manquent pas.

Typologie établie au regard de l'évolution des emplois de l'industrie manufacturière et des secteurs "hyper-industriels" entre 2008 et 2016



À SUIVRE

NUMÉRO  
**08**

**Les relations sièges-sociaux-établissements : un autre regard sur les relations interterritoriales**



22 rue Joubert - 75009 Paris  
T 01 55 04 89 00 - [www.adcf.org](http://www.adcf.org)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



**Pilotage** : Nicolas Portier, délégué général, AdCF / Olivier Crépin, conseiller économie, mobilités, AdCF, Floriane Boulay, déléguée générale adjointe, conseillère économie

**Rédaction et cartographie** : Olivier Portier, OP Conseil

**Coordination éditoriale** : Mathilde Lemée et Maxime Goudezeune, AdCF

**Création et réalisation** : Luciole – Octobre 2020

**Crédits photo** : © iStock / Getty Images